

Formation AIPR Opérateur

AIPRO

Cette formation d'une journée est obligatoire pour les conducteurs ou suiveurs d'engins intervenant à proximité de réseaux enterrés ou aériens. Elle permet d'identifier les risques en temps réel, d'appliquer les consignes de sécurité transmises par l'encadrement et d'interpréter les plans et marquages au sol. Elle se conclut par un QCM certifiant pour l'obtention de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) – profil opérateur

Présentiel - Synchron

Objectifs

Formation réalisée conformément :

Au Code de l'environnement ;

À la réglementation DT-DICT ;

À l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant à proximité des réseaux.

Les + métier

La formation est destinée aux conducteurs d'engins, suiveurs ou personnels réalisant des travaux urgents à proximité de réseaux sensibles (gaz, électricité, fibre, eau). Obligatoire depuis le 1er janvier 2018, elle permet d'apprendre à lire les plans, à identifier les réseaux sur le terrain, à reconnaître les risques et à adopter les bons comportements. Cette formation prépare efficacement à la réussite du QCM validant l'AIPR Opérateur, exigée sur tous les chantiers concernés par la réglementation DT-DICT.



Public Visé

Conducteurs d'engins et suiveurs d'engins travaillant sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).
Toutes les personnes, même non conducteurs ou suiveurs, devant assurer des travaux urgents sur ou à proximité de ces réseaux (nécessités par des raisons de sécurité, par la continuité d'un service public, etc.)



Pré Requis

Savoir lire et écrire Français

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Comprendre la réglementation DT-DICT et les obligations liées à l'AIPR ;
Identifier les risques liés aux réseaux aériens et enterrés ;
Appliquer les consignes de sécurité avant et pendant les travaux ;
Réaliser des travaux à proximité des réseaux sans les endommager ;
Réussir l'examen QCM AIPR Opérateur permettant la délivrance de l'attestation de compétences.

Parcours pédagogique

Module 1 – Contexte réglementaire et réforme anti-endommagement

Comprendre les enjeux de la réforme DT-DICT et les responsabilités des intervenants :
Les enjeux de la sécurité des réseaux ;
Les statistiques d'endommagement ;
La réforme anti-endommagement ;
Les responsabilités civiles et pénales ;
Les obligations des entreprises et des salariés ;
La réglementation DT-DICT ;
L'obligation AIPR.

Module 2 – Les acteurs et les documents réglementaires

Identifier les différents intervenants et les documents obligatoires :
Maître d'ouvrage ;
Maître d'œuvre ;

Form'in Prev

72 chemin de Las Passos - 11620 Villemoustaussou

Tél. : 04.68.72.04.79 / 06.45.05.49.38 - Site internet : <https://www.forminprev.com> - E-mail : administratif@forminprev.com

SAS au capital de 2 000 € - N° Siret : 809 561 483 000 29 R.C.S. Carcassonne - N° TVA Intra. : FR13809561483 - Numéro de déclaration : 91110134611 - Code NAF : 8559A

Exploitants de réseaux ;
Entreprises de travaux ;
Les différents profils AIPR :
Concepteur
Encadrant
Opérateur
Lecture et compréhension :
DT
DICT
Plans réseaux
Récépissés
Marquage-piquetage.

Module 3 – Identification des réseaux et risques associés

Reconnaître les différents réseaux et les dangers associés:

Réseaux enterrés et aériens :

Électricité

Gaz

Eau

Télécommunications

Assainissement

Chauffage urbain

Symboles et codes couleur ;

Affleurants et indices visibles ;

Distances de sécurité ;

Risques spécifiques :

Électrisation

Explosion

Inondation

Pollution

Rupture de service.

Module 4 – Préparation et sécurisation du chantier

Mettre en œuvre les mesures de prévention avant travaux :

Analyse des documents chantier ;

Vérification des autorisations ;

Lecture des plans ;

Techniques de repérage ;

Marquage-piquetage ;

Organisation et sécurisation de la zone de travail ;

Protections collectives et individuelles ;

Procédures particulières en zone sensible.

Module 5 – Exécution des travaux à proximité des réseaux

Appliquer les bonnes pratiques pendant les travaux :

Travaux mécaniques et manuels ;

Utilisation des engins ;

Terrassement à proximité des réseaux ;

Travaux sans tranchée ;

Respect du guide technique ;

Consignes de sécurité ;

Surveillance et vigilance permanente ;

Cas particuliers des travaux urgents (ATU).

Module 6 – Conduite à tenir en cas d'incident

Réagir rapidement et efficacement face à un endommagement réseau :

Procédure d'arrêt de chantier ;

Mise en sécurité ;

Alerte des secours ;

Protection des personnes ;

Gestion d'une fuite gaz ;

Gestion d'un câble électrique endommagé ;
Constat contradictoire ;
Retour d'expérience.

Module 7 – Préparation au QCM AIPR

Méthodes pédagogiques

Exposés théoriques illustrés ;
Études de cas ;
Analyse de situations chantier ;
Supports vidéo et diaporama ;
Échanges d'expériences ;
QCM d'entraînement ;
Passage du QCM officiel sur tablettes

Moyens pédagogiques

Salle équipée ;
Vidéoprojecteur ;
Supports pédagogiques remis aux participants ;
Tablettes numériques pour le QCM.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur détenant son AIPR Concepteur



Méthodes et modalités d'évaluation

QCM réglementaire en ligne ;
40 questions ;
Validation selon le barème réglementaire.

Moyens à mettre en oeuvre

Connexion internet

Modalités d'accessibilité handicap

L'occasion pour nous de vous rappeler que nous avons conscience que le handicap n'est pas forcément visible. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référente handicap Mme VIDAL Ludivine

Sanction formation

Formation AIPR - Conduite d'Engins ou réalisation de travaux urgents (opérateur)



Durée

7.00 Heures

Effectif

1 Jour De 1 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Marion LEGRY
Conseillère en développement de compétences

Tél. : 0645054938
Mail : marion.legry@forminprev.com